

# FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION

a.s.b.l.

## 6<sup>ème</sup> GRAND PRIX DE LA VILLE DE MONS

### Avant - Programme

À soumettre au Secrétaire du District **au moins deux mois** avant la fête

**District du Hainaut**

**Rédigé le : 27 janvier 2024**

Club organisateur : **Royal Castor Club de Mons**

affilié à la F.F.B.N.

Jour, date et heure : **6 avril 2024**

Lieu : **Lago Mons**

Rue : **Av. de la Sapinette, 20**

Fête par invitation.

Code postal : **7011** Commune : **Mons**

Fête organisée sous les règlements de la Fédération Francophone Belge de Natation et de la World Aquatics.

Le programme sera établi en fonction des temps d'inscriptions

Inscriptions à envoyer chez : Moreau Ludovic

**Inscription jusqu'au : 22/03/2024 ( inclus )**

Mail : [royalcastorclubmons2023@outlook.com](mailto:royalcastorclubmons2023@outlook.com)

**ATTENTION : Désistement jusqu'au 05/04/2024 8h30**

N° de l'épreuve	Heure	Désignation de l'épreuve Distance, style, catégorie	Prix affectés à l'épreuve
	7h30	Ouverture des portes - Echauffements	
	7h45	Formation du Jury	
	8h30	Début de la compétition	
01		200m Dos Dames (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+ )	5x3
02		200m Dos Messieurs (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+ )	5x3
03		200m Papillon Dames (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+ )	5x3
04		200m Papillon Messieurs (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+ )	5x3
		PAUSE : 25 minutes	5x3
05		200m Nage Libre Dames (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+ )	5x3
06		200m Nage Libre Messieurs (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+ )	
07		50m Nage Libre canetons mixtes 8-9 ans	4x3
08		50m Nage Libre canetons mixtes 10 ans	2x3
09		Relais – 4 x 100 4 Nages Dames 11+	4x3
10		Relais – 4 x 100 4 Nages Messieurs 11+	4x3
		PAUSE de Midi : 01h30 maximum	
11		50m Dos canetons mixtes 8-9 ans	4x3
12		50m Dos canetons mixtes 10 ans	2x3
13		200m Brasse Dames ( 11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+ )	5x3
14		200m Brasse Messieurs ( 11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+ )	5x3
15		50m Brasse canetons mixtes 8-9ans	4x3
16		50m Brasse canetons mixtes 10 ans	2x3
17		200m 4nages Dames ( 11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+ )	5x3
18		200m 4nages messieurs ( 11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+ )	5x3
		PAUSE : 25 minutes	
19		Relais – 4 x 100 Nage Libre Dames 11+	4x3
20		Relais – 4 x 100 Nage Libre Messieurs 11+	4x3

Piscine de 25m, 8 couloirs – Chronométrage électronique

Juge - Arbitre: Stéphane Pugenger (ENLN)  
Starter : Charline Rethy (ENLN)

Pour le club Royal Castor Club de Mons, le secrétaire sportif : LENCLU Marcial

# Règlement 6<sup>ème</sup> Grand Prix de la Ville de Mons

## **Conditions de participation :**

Le CCM donne la priorité au club ayant confirmé leur participation pour le **1 mars 2024**

Les inscriptions seront rentrées **jusqu'au 22 mars 2024**, dans le format LENEX (« LXF »- Team manager).

Pour les clubs belges :

Le fichier devra également contenir le ou les officiel(s), le délégué et le ou les entraîneur(s).

En plus du fichier LENEX le club devra fournir :

- La liste triée des par épreuves
- La liste triée par noms
- Le formulaire d'accompagnement
- La liste des noms

Pour les clubs étrangers :

Il est permis d'utiliser les formats « xls », « .doc », « .ods ».

Le fichier doit reprendre les informations suivantes pour chaque nageur :

- Le numéro de licence
- Le nom et le prénom
- Le sexe
- La date de naissance complète
- Le numéro et l'intitulé de chaque course disputée
- Le temps d'inscription à chaque course

## **Durant la fête :**

Afin de respecter les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne la durée de la fête, le CCM se réserve le droit de limiter le nombre de départs par nageur sur l'ensemble de la journée. En cas de nécessité, l'horaire initialement prévu pourra être modifié.

Les clubs participants seront avertis par mail dans les plus brefs délais, si les mesures reprises ci-dessus devaient être appliquées.

## **Mise à disposition des programmes et résultats :**

Les programmes à destination du public ne seront pas distribués en format papier le jour de la compétition mais envoyé par mail au club pour le **4 avril 2024 au plus tard**.

Les résultats seront affichés dans le hall ainsi que dans le bassin.

Les programmes ainsi que les résultats seront également accessibles via l'application Splash-Me ou un lien communiqué avant la compétition et également affiché dans la piscine et dans les gradins.

## **Droits d'inscription :**

Les droits d'inscription des courses individuelles sont de **6€ par départ**.

Les droits d'inscription des relais sont de **10€ par relais**.

Il n'y a pas de droit d'inscription pour les courses réservées aux canetons (8 – 9 - 10 ans)

Les droits d'inscription sont à virer, avec la mention « Initiale du Club + CCM 6GPVM » pour le **04/04/2024 au plus tard**, au compte bancaire n° BE 39 0689 0442 7219 – GKCCBEBB du CCM section compétition.

Le CCM se réserve le droit d'interdire les départs des nageurs des clubs qui n'auraient pas payé leurs droits d'inscription.

## **Catégories et classements à prendre en considération :**

Pour les courses individuelles, le classement par catégorie est défini comme suit :

- Canetons : filles et garçons nés en 2016-2015-2014 (8-9-10 ans)
- 11 – 12 ans : filles et garçons nés en 2013-2012
- 13 – 14 ans : filles et garçons nés en 2011-2010
- 15 – 16 ans : filles et garçons nés en 2009-2008
- 17 – 18 ans : filles et garçons nés en 2007-2006
- 19 ans et + : dames et messieurs nés en 2005 et avant

Comme le prévoit le règlement sportif de la FFBN, les épreuves adressées aux canetons (8 - 9 – 10 ans) seront mixtes. Un classement séparé par sexe et par année d'âge sera établi.

**Officiels :**

Pour la bonne organisation de la compétition, chaque club participant est prié de présenter le nombre d'officiels en fonction du nombre de nageurs inscrits par session (1/2 journée), tels que prévus par les règlements de la FFBN.

<b>Nbre nageurs</b>	<b>Officiels</b>	<b>Entraîneurs</b>	<b>Délégué</b>
<b>De 1 à 2</b>	0	1	1
<b>De 3 à 10</b>	1	1	1
<b>De 11 à 20</b>	2	2	1
<b>De 21 à 30</b>	3	3	1
<b>De 31 et +</b>	4	4	1

**Droit d'entrée / Accès public :**

Le droit d'entrée s'élève à 6€

Le Royal Castor Club de Mons décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation, perte d'objets ou accident. Tout cas non prévu au présent règlement sera réglé par le CCM, seul compétent pour prendre une décision en dehors des règles édictées par le règlement sportif de la FFBN, FRBN et de la World Aquatics.

Le Président

GUICHART SERGE

Le Secrétaire Sportif

LENCLU MARCIAL

**Approuvé par le District du Hainaut, le 25/01/2024**

Le Secrétaire, **C.Sciour**

